

I-express.ca – Toronto, 10 avril 2021, [Charlie Courrent](#)

Journaliste à l-express.ca, votre destination pour profiter au maximum de Toronto. Vous avez un scoop, un événement ou un opinion à partager? Envoyez-nous un courriel à bonjour@l-express.ca

Savez-vous vraiment quelles sont les origines de la langue française ?

Les quatre tournants aux origines de la langue

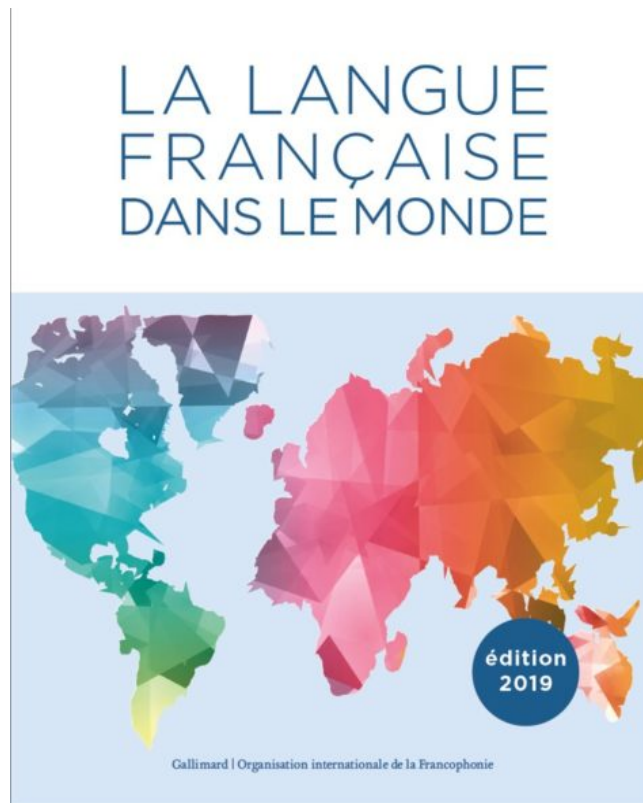


Le français est parlé par 300 millions de locuteurs dans le monde. Photo: Pexels

[Avec 300 millions de locuteurs](#), la langue française est la cinquième langue la plus parlée dans le monde. Mais connaissez-vous vraiment les origines de la langue française? [l-express.ca](#) vous aide à mieux comprendre.

1 – Jusqu’au 5e siècle: le gallo-romain aux origines de la langue française

Tout commence il y a deux millénaires, à l’époque de la Guerre des Gaules (de 58 à 51 av. J.-C.) où Gaulois et Romains se disputent les territoires de l’Europe de l’ouest actuelle. Une période où se côtoient deux langues bien différentes: le gaulois, langue celtique et surtout orale, et le latin.



L'édition 2019 de *La langue française dans le monde*.

Il faut ensuite attendre le 5^e siècle et la disparition progressive de l'Empire Romain d'Occident pour voir se décupler l'influence des Francs autour du Rhin. Ce peuple germanique commence à s'unifier dans le sillage de Clovis, qui adopte la langue gallo-romaine.

2 – Les Serments de Strasbourg: les prémices de la langue française

Mais le premier acte fondateur de la langue française remonte à 842. L'empire est sur le point d'être divisé: [Charles le Chauve et Louis le Germanique s'allient contre leur frère Lothaire](#) et prêtent serment dans la langue que leurs soldats sont en mesure de comprendre: respectivement le tudesque et le roman.

De cet accord naissent les Serments de Strasbourg, acte fondateur de la langue allemande et française. Dès lors, en plus d'être parlée, cette langue ancêtre du français commence à être écrite.

3 – Le Moyen Âge: langues d'oïl et langues d'oc

Revenir sur les origines de notre langue, c'est évidemment évoquer le tournant majeur du 10^e siècle. En effet, au Moyen Âge, il existe énormément de formes différentes de la langue gallo-romaine.

À tel point que le royaume de France est divisé en deux parties. Au nord, les langues d'oïl (dialecte picard, wallon, francilien), au sud les langues d'oc (limousin, languedocien ou provençal).

Au fil des siècles, l'accroissement du pouvoir royal au sein du royaume de France offre aux rois de nouvelles perspectives. Ils ont alors pour principal objectif de parvenir à unifier ce royaume. Et pour y parvenir, rien de mieux qu'imposer une langue à ses habitants.

Ainsi, dans le territoire d'oïl, s'impose au 11^e siècle une nouvelle langue: le français. Aujourd'hui appelée «ancien français», elle était à l'époque la langue utilisée par les gens cultivés et par la cour du roi.

4 – Le 16^e siècle: la langue française s'impose

Dès le 15^e siècle, l'apparition de l'imprimerie marque un tournant décisif dans le développement de notre langue. En effet, il devient absolument nécessaire d'avoir une langue fixe, permettant d'éditer et de faire circuler au plus grand nombre les textes de référence.

C'est ainsi que les langues dénommées vernaculaires deviennent enfin reconnues.



Nouveau Dictionnaire de la langue française, 1856.

En 1539, [l'ordonnance de Villers-Cotterêts](#) entérine le français comme langue du droit et de l'administration. [Le français supplante ainsi le latin](#), sous l'égide de François 1^{er}. C'est le véritable acte de naissance de la langue française telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Un bémol: au 16^e siècle, seuls 10 à 20% des habitants du royaume de France parlent la langue.